

Alors que de plus en plus de propriétaires d'entreprises et leur personnel commencent à s'inquiéter des déplacements et des destructions provoqués par les feux de forêt, nous souhaitons exprimer notre inquiétude à l'égard de ceux et celles dont la survie est menacée. Si vous avez des personnes qui travaillent dans ces régions, nous vous invitons à leur communiquer les renseignements ci-dessous.

Remplacement de médicaments perdus – Colombie-Britannique, Alberta et Manitoba

En raison des feux de forêt en Colombie-Britannique, Alberta et Manitoba, TELUS Santé prolongera la permission pour les renouvellements hâtifs des personnes qui participent au Régime qui ont perdu leurs médicaments dans ces incendies.

TELUS Santé a pour politique de ne pas autoriser les demandes de remplacement de médicaments en ligne.

Toutefois, elle permettra les renouvellements hâtifs jusqu'au 16 juin 2024 afin de remplacer les médicaments perdus.

Un avis concernant cette exception sera transmis à toutes les pharmaciennes et tous les pharmaciens détaillants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba.



Soutien à la santé mentale

Nous savons que les personnes touchées par les feux de forêt ont beaucoup à faire en ce moment, c'est pourquoi nous souhaitons vous rappeler les services de conseil et de soutien dont vous pouvez bénéficier dans votre régime.

Tous les régimes comprennent un programme d'aide aux entreprises

En tant que propriétaire d'entreprise, votre régime comprend ce qui suit :

- Conseils téléphoniques de spécialistes des ressources humaines, du droit et de la finance. Il suffit d'appeler le 1 877 412-7483 pour obtenir de l'aide.
- Orientation des personnes vers des services confidentiels de conseil et de soutien pour aider les personnes confrontées à ces difficultés.
- Une intervention de groupe visant à fournir un soutien à la suite d'un événement pénible.
- Le Signet des entreprises en santé (SES) - une bibliothèque en ligne soigneusement constituée de renseignements et de ressources pour les entreprises

(modèles de formulaires, guides pratiques, balados et vidéos). Connectez-vous au SES en passant par le portail mes-avantages.ca.

Tous les régimes comprennent le programme myStrength de Teladoc

Des outils éprouvés pour vous aider, vous et les membres de votre personnel, à surmonter le stress, la dépression, la qualité du sommeil et bien d'autres choses encore.

Régimes avec options d'assurance soins médicaux complémentaire

Couverture des soins dispensés par les praticiens de la santé mentale.

Régimes dotés du programme d'aide aux employés (PAE) d'Arete

Des conseils et un soutien confidentiels pour vous et le personnel, une aide qui sera importante dans les semaines et les mois à venir. Pour accéder à tout soutien ou service d'Arete, il suffit d'appeler le 1 877 412-7483 ou de remplir un formulaire en ligne dans le portail [mes-avantages^{MC}](https://mes-avantages.ca).